

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	67 (1976)
Heft:	19
Rubrik:	Aus Mitgliedwerken = Informations des membres de l'UCS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VSE-Normmaterialkatalog für Netzbau, Band 1, Freileitung

kann ab sofort beim Sekretariat VSE, Bahnhofplatz 3, 8023 Zürich, bezogen werden. Die bestellten Kataloge wurden ausgeliefert. Dieser Katalog darf in keinem EW fehlen. Er wird auch allen weiteren Netzbaufirmen, Fabrikanten und Grossisten wertvolle Dienste leisten.

Catalogue UCS pour matériel normalisé pour réseaux de distribution, tome 1, lignes aériennes

peut être livré immédiatement par le secrétariat UCS, Bahnhofplatz 3, 8023 Zurich. Les catalogues commandés ont déjà été expédiés. Ce catalogue ne devrait manquer dans aucune centrale électrique. Il sera aussi d'une grande utilité pour toutes les maisons d'installation de lignes aériennes, les fabricants et les grossistes.

Künftig sollen die verschiedenen Kabeltypen eine äussere Kennzeichnung in Form eines farbigen Längsstreifens auf dem äussern schwarzen Thermoplastmantel tragen: Hochspannung rot, Niederspannung blau, Ceander (konzentrischer Nulleiter) gelb, Steuerkabel grün. Dies gilt ebenfalls für Papierbleikabel. Zum Teil sind noch Fragen des Aufbringens der Streifen auf den Thermoplastmantel offen.

Betreffend die Reduktion des PEN-Leiters entstand im Zusammenhang mit den neuen Erdungsvorschriften eine Diskussion betreffend die Einhaltung der Nullungsbedingungen. Es bestand die Auffassung, die Beurteilung sollte getrennt nach Kunststoff- und Papierbleikabeln erfolgen. Bei den letzteren trägt der Bleimantel zur Reduktion der auftretenden Spannung bei Kurzschluss bei. Bei den ersten hängt diese Reduktion von der Bemessung des Kupferbandschirmes ab. Die Arbeitsgruppe sah schlussendlich für die Kunststoffkabel keine Reduktion des PEN-Leiters wie seinerzeit bei den Papierbleikabeln für Phasenleiterquerschnitte über 95 mm² vor.

Am Nachmittag unterbreitete die Arbeitsgruppe ihre Vorschläge den Vertretern der Kabelfabriken. Die Vorschläge wurden grundsätzlich begrüßt; indessen bleibt eine eingehende Untersuchung besonders hinsichtlich Rationalisierungseffektes fabrikantenseits noch vorbehalten.

Es besteht die Absicht, die Normalisierung möglichst dieses Jahr noch abzuschliessen und entsprechende Empfehlungen an die Werke abzugeben.

Rd

thermoplastique recouvrant les câbles monophasés destinés à être torsadés par ternes, la couleur noire uniforme est prévue.

A l'avenir, les divers types de câbles porteront une marque distinctive externe sous forme d'une brude longitudinale de couleur garnissant le manteau noir extérieur thermoplastique: haute tension rouge, basse tension bleu, Ceander (conducteur neutre concentrique) jaune, câble de commande vert. Ces couleurs s'appliquent également aux câbles sous plomb. Pour le moment, la question demeure ouverte de la manière d'appliquer le liséré sur le manteau thermoplastique.

Quant à la réduction de section pour le conducteur PEN, la discussion s'est portée sur l'observation des conditions de mise au neutre découlant des nouvelles prescriptions de mise à terre. L'opinion a prévalu qu'il convenait de traiter séparément les câbles sous plomb et ceux isolés en matière synthétique. Pour les premiers, le manteau de plomb participe à abaisser la tension se produisant en cas de court-circuit, tandis que pour les seconds, cette tension de défaut dépend du dimensionnement de l'écran ou conducteur PEN. Pour conclure, le groupe de travail n'envisage pas de section réduite pour le conducteur PEN des câbles isolés en matière synthétique ainsi que c'est le cas des câbles sous plomb de section supérieure à 95 mm².

L'après-midi, le groupe de travail a fait part de ses propositions aux représentants des câbleries. Ces propositions sont en principe bien accueillies. Toutefois un examen approfondi est encore réservé de la part des fabricants notamment quant aux effets de rationalisation qui en découlent.

L'intention est manifeste d'amener cette année encore la normalisation à conclusion et de remettre aux entreprises des recommandations dans ce sens.



Aus Mitgliedwerken – Informations des membres de l'UCS

Services industriels de la commune de Sierre

Inauguration des dépôts-ateliers

Le problème des dépôts-ateliers des SIS est très vieux. Un premier projet de construction avait été étudié vers 1960, mais n'avait pas abouti. Vers 1965 ces dépôts étaient dispersés en 18 endroits différents à Sierre. Lors de l'aménagement des nouveaux bureaux à l'Hôtel de Ville (ancien Château Bellevue) en avril 1967, une étude des locaux au sous-sol a été faite pour tenter de regrouper la totalité des SIS (commission des SIS du 20 avril 1967), mais les locaux ne s'y prêtaient pas. En séance du 11 décembre 1967, la commission des SIS parla une première fois de la construction d'un bâtiment pour toute l'exploitation à Itagne où se trouvent l'alimentation générale du réseau, le poste de transformation 65/16 kV, la télécommande, etc. Lors de la séance du 22 novembre 1968, à l'occasion du budget 1969, la commission décida l'acquisition d'environ 8000 m² de terrain au nord de la station d'Itagne, en vue de la construction des futurs dépôts.

Après achat d'environ 8700 m² pour un montant de 366 000 francs, les SIS présentèrent le 19 avril 1972 un avant-projet à la commission des SIS. Contrairement à l'avis de la commission, le Conseil communal décida alors la construction des seuls dépôts-ateliers, conjointement avec ceux des travaux publics. L'administration et les bureaux techniques des SIS resteront donc provisoirement à l'Hôtel de Ville.

En séance du 6 septembre 1973, la commission décida la mise en soumission des travaux selon projet des architectes Salamin et Portner désignés par le Conseil communal.

Il s'agit d'une halle d'environ 1700 m² destinée à abriter les stocks de matériel (valeur environ 2 millions de francs), les ateliers, les bureaux des magasiniers et des contremaîtres. Un bâtiment annexe à l'est de la halle abrite les vestiaires, douches, WC, lavabos, etc., et pourra le cas échéant former le lien architectural entre la halle et le futur bâtiment administratif. Le devis comprenant la partie SI et TP était de 3,5 millions de francs.

Le 4 mars 1974 le canton accordait l'autorisation de construire, le 21 mai 1974 le Conseil communal procédait aux principales adjudications et le 11 juillet 1974 l'entreprise de terrassement ouvrait le chantier. Le programme de travail prévoyait la fin des travaux en septembre 1975. Ce délai a dû être reporté à mars 1976. La période d'hiver a en effet empêché l'exécution de certains travaux.

Dès la fin des travaux les SIS ont entrepris le déménagement de leur matériel et le Conseil communal a pu fixer l'inauguration officielle des dépôts au 21 juin 1976. Vu que la construction concerne les SIS et les TP, l'inauguration avait un caractère plutôt communal. Les SIS organiseront une visite de leurs nouveaux dépôts pour les services industriels voisins et amis, lors de la fin de l'extension de la station de couplage principale.